

## MH EPARGNE PERFORMANCE ABSOLUE DEFENSIF B

Reporting au 31/12/2025

Actif net du portefeuille : 213,49 M€  
Valeur liquidative de la part : 45,437 €

### STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds multi-actifs opère (via son fonds maître) une gestion de performance absolue à volatilité faible via la sélection d'OPCVM prenant en compte des critères ESG en plus des critères financiers. Le fonds peut investir sur plusieurs classes d'actifs, au maximum 50% en actions. La gestion de performance absolue vise à générer de la performance quelle que soit l'évolution des marchés financiers.

### ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)

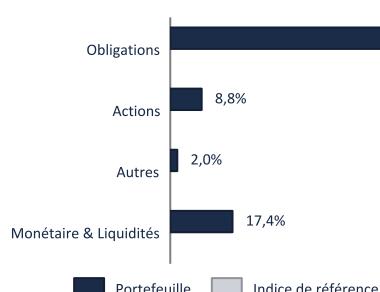


### PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2025	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	-0,46	6,36	6,36	21,23	28,70	35,10
<b>Performances annualisées (en %)</b>						
Portefeuille			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille			6,36	6,63	5,18	3,05
<b>Performances annuelles (en %)</b>						
Portefeuille		2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille		6,36	5,06	8,49	1,83	4,26
						2020
						-2,41

Les performances passées ne préparent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

### ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE\*



\* Les données affichées sont celles du fonds maître.

### CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 03/08/2007

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCPE

Classification AMF : sans classification

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0010375303

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,12%

Coûts de transaction : 0,17%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

Risque de perte en capital

Risque action

Risque de taux

Risque de crédit

Risque de durabilité

Risque de change

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

## INDICATEURS DE RISQUE

1 an      3 ans      5 ans

### Volatilité annualisée

Portefeuille (en %)

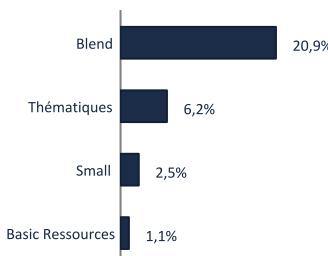
	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille (en %)	4,34	3,54	3,66



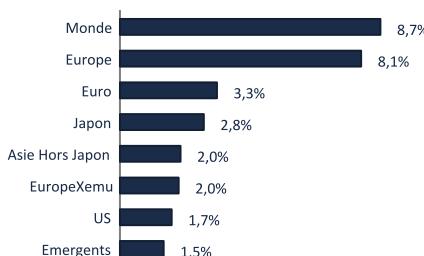
Retrouvez notre analyse des tendances  
et nos convictions

## ANALYSE DU FONDS MAITRE - ACTIONS

### Répartition par style de gestion\*



### Répartition géographique\*

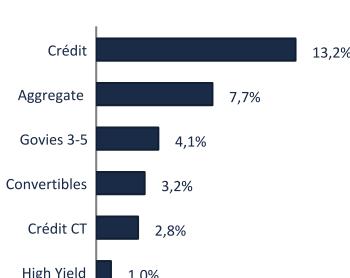


### Les 3 principaux supports

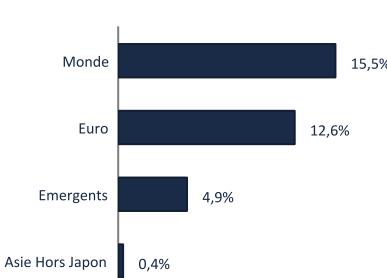


## ANALYSE DU FONDS MAITRE - TAUX

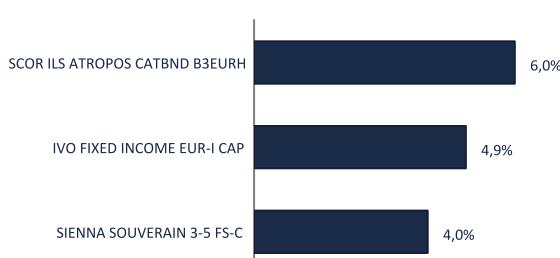
### Répartition par style de gestion\*



### Répartition géographique\*



### Les 3 principaux supports



## Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com). En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.